



Dans ce numéro :

Edito	1
La deuxième ligne du sport oubliée : Ca chauffe dans les quartiers par Patrick Bayeux	2
Le sport amateur a perdu 260 millions d'euros avec la chute des cotisations	3
Du mépris du sport en France	3
Tokyo 2020 : «Aucun scénario » pour une annulation des Jeux Olympiques	4
JO de Tokyo : Les sponsors nippons prolongent leurs contrats, l'organisation s'essouffle	4
JO 2024 à Paris : cap vers les économies	5
Suppression du 50 km marche au JO : « La Parité a bon dos, estime Yohann Diniz	6
« Mon sponsor m'a demandé de finir dernier » : les galériens du Vendée-Globe racontent leur grande traversée	7/8/9
Droits de l'homme : cinq choses à retenir du rapport de Human Watch sur les abus subis par les athlètes femmes hyperandrogènes	9/10/ 11/12
Le badminton de Saint-Maur au sommet !	13
L'INSEP, au service de la performance	13/14
Les JO 2024 à Paris, une catastrophe écologique en Seine-Saint-Denis	15/16

Bonjour à tous,

Recevez tous mes vœux pour cette nouvelle année 2021, et en pensant vous trouver en très bonne santé, nous espérons qu'elle sera meilleure que 2020.

Santé, joie, et bonheur pour vous et votre famille ainsi que vos proches.

Devant les différents problèmes qui se sont déroulés l'année dernière, le Comité Départemental Olympique et Sportif du Val de Marne devra être présent auprès des différents comités départementaux et des clubs qui se trouvent en grande difficulté. Il déploiera tous ses efforts pour les aider dans la relance de l'activité sportive.

Nous devons représenter le monde sportif auprès des différentes autorités administratives et surtout veiller et faire respecter la charte olympique et les valeurs du sport, lutter contre tous types de violences, tous types de racisme, dans les valeurs de la république française

L'ensemble des dirigeants bénévoles, entraîneurs, éducateurs et sportifs, qu'ils soient débutants ou de haut niveau, se doivent de montrer le bon exemple, et respecter toutes les autres personnes humaines qui se trouvent autour de nous, cela s'appelle le « vivre ensemble ».

W.L

La deuxième ligne du sport oubliée : ça chauffe dans les quartiers, par Patrick Bayeux



Patrick Bayeux

Dans une tribune intitulée Le sport des quartiers « au bord du gouffre » reprise par un grand nombre de titres de la presse régionale, plus de 80 sportifs, présidents d'associations et de fédérations, élus maires ou adjoints réclament un « Grenelle de l'éducation et de l'inclusion par le sport » et la création d'un fonds de 50 millions d'euros qui doit garantir la « survie des associations impliquées dans les quartiers ».

Repris également en novembre par l'équipe « Le SOS des associations sportives de quartier en grande difficulté économique », la tribune dénonce « la suppression de plusieurs dizaines de milliers d'emplois aidés initiée depuis 2017 » qui « a cassé les dynamiques déjà très fragiles portées par des milliers d'acteurs sur le terrain ».

Oubliés dans les 400 millions d'euros

« Nous sommes au bord du gouffre », « peu reconnus par les acteurs institutionnels - à l'exception notable des maires qui sont nos interlocuteurs privilégiés sur le terrain, et jamais associés aux prises de décision nous concernant au premier plan ». Ces deuxièmes lignes du sport, ces éducateurs sportifs qui œuvrent dans les territoires difficiles sont des boussoles, des piliers. Ils sont les accompagnateurs d'une jeunesse en manque d'espoir, mais aussi les formateurs de nos plus grands sportifs.

Les signataires constatent que « la rencontre du monde du sport qui annonce 400 millions d'euros ne cible pas les territoires les plus en difficulté de notre pays ! Nous souhaiterions être écoutés dans le cadre du plan de relance ».

Et la ministre d'allumer tout

de suite un contre feu avec un tweet publié (21/11/2020 18 h 25) quelques heures après l'article dans l'Equipe dans lequel elle annonce plus « 75 M€ qui ont permis de soutenir les acteurs socio-sportifs au plus près du terrain ». Et quelques minutes plus tard, le fidèle lieutenant, directeur de l'Agence du sport dans un tweet (21/11 18 h 48) de préciser que « les quartiers en politique de la ville (QPV) est une priorité : 1800 emplois d'éducateurs (15 M€), 40 M€ pour soutenir les associations sportives de terrain en QPV et 20 M€ dans la rénovation des équipements ». Bataille de chiffres à venir d'autant que les signataires réclament immédiatement 50 M€ « pour assurer la survie des associations sportives dans les quartiers. »

Les JO en ligne de mire

« Dans le cadre de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, il avait été annoncé la création de milliers d'emplois pour les jeunes, mais à ce jour aucun projet concret n'est pourtant mis en route ! » poursuit les signataires.

Pire, des manifestations anti JO commencent à s'organiser. Une trentaine de collectifs citoyens de Seine-Saint-Denis ont manifesté fin novembre pour protester contre plusieurs projets immobiliers prévus dans le département pour les Jeux olympiques de 2024.

Comment effectivement imaginer réussir les jeux sans les quartiers ? Mais plus globalement sans une politique d'éducation par le sport ? Là encore, quel est le cap ? Quelle est la vision ? Quel est le projet ?

Lancement du Grenelle de l'éducation et de l'inclusion par le sport à

Garges-Lès-Gonesse

Pour y répondre, le maire de Garges-Lès-Gonesse a proposé l'organisation du Grenelle de l'éducation et de l'inclusion par le sport, le 1er février prochain dans sa ville, suite à la réunion consacrée à la situation dans les quartiers à Matignon le 23 novembre dernier, lors de laquelle le Premier ministre a reçu neuf maires. « J'ai alerté le Premier Ministre sur l'état de nos clubs, qui ont un rôle majeur d'accompagnement pour nos jeunes et, plus largement, d'orientation des publics. Ces clubs sont aujourd'hui au bord du gouffre et souffrent de difficultés majeures pour obtenir des soutiens financiers. J'ai donc proposé que ma ville, Garges-Lès-Gonesse, accueille le Grenelle de l'éducation et de l'inclusion par le sport. A Garges, comme dans d'autres villes populaires, nous avons choisi de mettre le sport au cœur de notre politique de vivre ensemble, d'insertion et d'éducation pour la jeunesse. Il est crucial de recréer du lien et une relation de confiance avec les acteurs du sport. »

Le Maire de Garges-Lès-Gonesse a appelé l'ensemble des élus locaux, financeurs d'une grande partie du sport, acteurs associatifs, éducateurs sportifs, grands champions français, entreprises, parlementaires, l'ensemble des ministères concernés (Travail, PME, Jeunesse, Sports, Éducation, Politique de la ville, Justice), ainsi que le COJO, à participer à la co-construction de ce Grenelle de l'éducation et de l'insertion par le sport. L'objectif majeur sera de tracer une nouvelle ambition pour le sport dans les quartiers populaires, à la hauteur de l'engagement phénoménal de ces

« Il est crucial de recréer du lien et une relation de confiance avec les acteurs du sport. »

acteurs essentiels qui œuvrent pour nos territoires a-t-

il indiqué dans un communiqué.

Source : acteursdusport

Le sport amateur a perdu 260 millions d'euros avec la chute des cotisations

D'après une enquête du CNOSF, la baisse des adhésions dans les clubs sportifs a généré près de 260 millions d'euros de pertes de cotisations.

Le Comité National Olympique et Sportif français avait diligenté fin octobre une enquête visant à faire un état de lieux du sport amateur, confronté lui aussi à la pandémie. Les conclusions de cette enquête, à laquelle ont répondu 44 000 clubs sur les 160 000 associés au CNOSF, montrent un impact dramatique des mesures sanitaires. La baisse des adhésions dans les clubs sportifs, à l'arrêt depuis le reconfinement, a généré près de 260 millions d'euros de pertes de cotisa-

tions. Plusieurs fédérations, à l'image de la Fédération de judo, ont lancé une alerte quant à cette situation très préoccupante.

Auditionné par la commission d'enquête parlementaire sur les effets du Covid-19 sur la jeunesse, le président du CNOSF Denis Masegla avait déjà fait part d'une baisse « en moyenne de 20 % » d'adhésions dans les clubs.

L'étude évoque le chiffre de 26 % de baisse en moyenne, autant de cotisations non prises équivalant donc à un manque à gagner chiffré à 260 millions d'euros.

Les centaines de millions d'euros débloqués pour le

sport dans le cadre du plan de relance, dont 30 millions pour les clubs et les fédérations, sont jugés insuffisants par de nombreux acteurs du monde sportif.

L'enquête du CNOSF doit encore être approfondie, Denis Masegla ayant évoqué des résultats « encore à décortiquer », notamment aussi sur un volet « moral des troupes », « violences » et « radicalisation ».

Source : L'équipe



Du mépris du sport en France

Pierre Adrian est écrivain. Dernier ouvrage paru : « Les bons garçons », aux Editions des Equateurs.

La considération pour le sport en France... Elle ressemble à la manière dont on dévisage le professeur d'EPS quand il débarque en salle des profs. On le regarde avec sympathie. Il est costaud, plutôt sympa. Il défoule les élèves. Il les sort un peu, même si ce n'est jamais drôle de les récupérer claqués après leur exercice hebdomadaire. Bref, on aime bien le prof d'EPS mais au fond, dans sa veste de jogging, il est un peu pathétique. Sa discipline passe après toutes les autres. Il peut sauter le conseil de classe pour regarder sa Ligue 2, il n'a pas voix au chapitre. Après avoir abandonné ses Championnats au printemps, le sport professionnel continue. Une

évidence économique qui est un paravent dressé devant le sport amateur, qu'on le pratique seul ou en association. Voilà la France de la sueur coupée en deux : ceux dont le sport est un métier peuvent pratiquer. Ceux pour lesquels il est une hygiène de vie, un lien social, en sont interdits. En clair, on a guetté les planches de surf sur le littoral et on a retiré à des jeunes, qui se préparaient depuis de longs mois, le droit de participer à des compétitions sans risque. « Pour votre santé, bougez plus », dit le slogan. « On encourage l'activité physique et sportive », dit la ministre. « La Concorde transformée en piste d'athlétisme géante ! », se félicite le flyer d'une campagne hors de prix.

Le cyclisme m'a sauvé

Cette société n'est pas à une contradiction près. Pire, son

discours est devenu schizo-phrénique. « La vie est plus importante que tout, a dit le ministre de l'Intérieur, et la vie, c'est de lutter contre le coronavirus. » Cette lutte pour la vie empêche précisément les gens de vivre. Dans Le Télégramme, un médecin généraliste réagissait à l'interdiction en vigueur à ce moment-là des sports nautiques : « L'accès à l'océan est un droit inaliénable. La privation actuelle est totalement abusive. Nous savons que la baignade a des effets antidépresseurs. Elle atténue les douleurs et soulage les troubles post-traumatiques. (...) Depuis plusieurs semaines, je constate que la détresse explose. Les dommages collatéraux des mesures coercitives sont en passe de devenir pires que la pandémie elle-même. » Je le sais bien puisque le cyclisme m'a sauvé, et que les heures



de selle ont un jour remplacé les ordonnances de Lexomil. Alors quelle société voulons-nous ? Des jeunes gavés aux tranquillisants, des couples qui ne se parlent plus, des

enfants en surpoids ? Après la pandémie, il faudra songer à la place du sport dans notre pays. Il mérite plus qu'un sous ministre fantoche et des sardinades géantes pour

les Jeux Olympiques. On ne stoppe aucune maladie en barricadant les hommes. Pire, on en féconde d'autres.

Source : L'équipe

Tokyo 2020 : « Aucun scénario » pour une annulation des Jeux Olympiques

Il n'y a pas de plan B. La gouverneure de Tokyo a en effet déclaré mi-décembre qu'elle ne voyait "aucun scénario" susceptible de mener à une annulation des Jeux olympiques de Tokyo, reportés à l'été 2021. Malgré la pandémie mondiale, la gouverneure de Tokyo assure de nouveau leur maintien.

Malgré la recrudescence des infections au coronavirus et le scepticisme persistant du public au Japon, Yuriko Koike la gouverneure de Tokyo a déclaré qu'elle ne voyait "aucun scénario" susceptible de mener à une annulation des Jeux olympiques de Tokyo, reportés à l'été prochain en raison de la pandémie.

Dans un entretien à l'AFP, Yuriko Koike a averti que le sort des Jeux de Tokyo, initialement prévus à l'été 2020, aurait un impact sur les futurs événements olympiques, notamment les Jeux d'hiver de 2022 à Pékin et les Jeux d'été de 2024 à Paris.

Les Japonais restent en majorité réticents à la tenue des JO

Elle a reconnu qu'une majorité du public japonais s'oppose toujours à l'organisation en 2021 des Jeux (le dernier sondage diffusé par la chaîne de télévision publique NHK révèle que seulement 27% des personnes interrogées soutiennent la tenue des Jeux

l'été prochain nldr), mais s'est dite convaincue que ces inquiétudes peuvent être surmontées. "Le public japonais et les habitants de Tokyo ont les yeux rivés sur la situation actuelle", a déclaré Mme Koike, ajoutant : "Nous sommes tournés vers l'avenir".

Les Jeux de Tokyo 2020 sont les premiers de l'histoire à être reportés en temps de paix et un nouveau report a été exclu par les responsables olympiques et japonais. Ils doivent s'ouvrir le 23 juillet et se clôturer le 8 août 2021.

Source : francetvinfo



JO de Tokyo : les sponsors nippons prolongent leurs contrats, l'organisation souffle

Les organisateurs des Jeux olympiques de Tokyo-2020, reportés en raison du coronavirus, ont annoncé fin décembre un "accord de base" avec les sponsors japonais pour prolonger leurs contrats d'un an. Il s'agit d'une manne bienvenue alors que la facture de l'événement explose.

Les organisateurs des Jeux Olympiques peuvent souffler (un peu). Ils ont fini par trouver un "accord de base" avec les 68 sponsors japonais pour prolonger leurs contrats d'un an, alors que la facture de l'événement explose depuis le report d'un an et la mise en place des protocoles sanitaires.

174 millions d'euros supplé-

mentaires

Les organisateurs ont présenté un nouveau un budget des JO totalisant 13 milliards d'euros, soit 2,3 milliards d'euros de plus que précédemment du fait des coûts supplémentaires impliqués par le report et les mesures sanitaires. Cela ferait de Tokyo-2020 les Jeux olympiques d'été les plus chers de l'histoire. La contribution des sponsors japonais inscrite au budget totalise 350 milliards de yens (2,8 milliards d'euros), un montant inchangé par rapport au précédent budget fin 2019. Mais les organisateurs ont précisé dans la foulée que les prolongations de contrat devraient

rapporter 22 milliards de yens (174 millions d'euros) supplémentaires.

Alors que la tenue l'an prochain des JO de Tokyo était tout sauf certaine ces derniers mois, des informations circulaient sur les réticences de certains sponsors à prolonger leurs engagements. Le président de Tokyo-2020, Yoshiro Mori, a expliqué que les sponsors avaient "évoqué la situation difficile à laquelle chacun d'entre eux est confronté, face à la pandémie de Covid-19 et à une crise économique sans précédent".

"Dans le même temps, nous avons reçu des messages forts de la part de toutes les



entreprises partenaires", qui ont affiché leur volonté de soutenir Tokyo-2020 "autant que possible", a-t-il assuré devant la presse. Les organisateurs martèlent que les JO de Tokyo pourront démarrer comme prévu le 23 juillet 2021, mais la recrudescence des infections dans le monde,

y compris au Japon, et la lenteur du déploiement des campagnes de vaccination laissent toujours planer le doute.

La population japonaise est toujours majoritairement favorable à un nouveau report, voire à une annulation

pure et simple, selon plusieurs récents sondages. Les Jeux de Tokyo-2020 seront les Jeux d'été les plus chers de l'histoire, selon une étude de l'université d'Oxford.

Source : francetvinfo et AFP

JO de 2024 à Paris : cap vers les économies

Les organisateurs des Jeux olympiques et paralympiques 2024 de Paris ont décidé de recourir à l'externalisation pour économiser. Trois sites pilotes ont déjà été retenus à Saint-Quentin-en-Yvelines pour le golf, Colombes (Hauts-de-Seine) pour le hockey sur gazon et Paris-La Défense Arena pour la natation (au lieu de la Seine-Saint-Denis).

"Jusqu'à maintenant, le modèle était très centralisé, c'est de cela qu'on veut sortir", a expliqué le directeur général du comité d'organisation, Etienne Thobois, au cours d'une visioconférence.

Depuis plusieurs mois, le comité d'organisation (Cojo) avait indiqué qu'il étudiait cette piste, notamment parce que 70% des sites où se dérouleront les épreuves à l'été 2024 existent déjà (Stade de France, Roland-Garros, etc).

"La coordination et la responsabilité restent à Paris 2024", a bien insisté M. Thobois, dans le cadre d'un montant global de marchés, incluant ceux-ci mais pas seulement, de 2,5 milliards d'euros.

Ce recours à des partenaires extérieurs "va générer globalement des économies", notamment en terme de "coût de recrutement", a fait valoir Etienne Thobois, sans donner d'évaluation du montant d'économies escompté. Par exemple, au lieu "d'avoir une

armée d'architectes en interne" pour des plans, l'idée est de "pouvoir s'appuyer" sur des partenaires, et d'éviter que le comité "débarque quatre mois avant les Jeux avec son armada".

Le Cojo a un budget initial de 3,8 milliards d'euros (billetterie, sponsors, droits TV).

Trois sites pilotes dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine

Depuis l'été, les organisateurs ont préparé un plan d'économies de 400 millions d'euros, notamment en supprimant des sites temporaires. Le remaniement de la carte et le passage au peigne fin des dépenses est sur le point de s'achever et a été présenté au conseil d'administration du Cojo le 17 décembre.

Trois sites pilotes pour l'externalisation ont déjà été choisis: le golf (Saint-Quentin-en-Yvelines), le hockey sur gazon (Colombes), mais aussi la natation, qui ne se déroule plus en Seine-Saint-Denis, mais à la Paris-La Défense Arena (Hauts-de-Seine).

Les appels d'offres vont s'étaler de mars 2021 jusqu'à début 2022 et tous les sites sont concernés.

A l'issue de deux jours de travail entre le CIO, le Cojo, et toutes les parties concer-

nées, Pierre-Olivier Beckers, président de la commission de coordination du CIO pour Paris 2024, s'était dit "très confiant", jugeant le projet "plus fort que celui d'hier".

"On est plus en forme qu'il y a quelques mois", a commenté de son côté, le président du comité d'organisation, Tony Estanguet, faisant état d'un "alignement" entre toutes les parties (CIO, Etat, ville de Paris, région, etc).

Depuis plusieurs semaines pourtant, les négociations pour trouver des économies et la parution prématuré d'un rapport provisoire de la Cour des comptes assez critique sur le comité, ont néanmoins alimenté des tensions existantes, notamment entre la ville de Paris et le Cojo, selon plusieurs sources.

Source : 94citoyens



Suppression du 50 km marche aux JO : « La parité a bon dos », estime Yohann Diniz



Yohann Diniz

Le champion du monde 2017 et recordman du monde du 50 km marche ne cache pas sa déception de voir sa discipline sortir du giron olympique au profit d'un relais mixte aux JO de Paris en 2024.

C'était dans les tuyaux, c'est maintenant une certitude. Le 50 km marche ne sera pas au programme des JO de Paris en 2024. L'épreuve est remplacée par un relais mixte. Un choix pour faire respecter la parité selon le CIO. Un avis que conteste Yohann Diniz, le champion du monde 2017 du 50 km marche et détenteur du record du monde.

Il livre son amertume dans une interview au journal Le Parisien :

Que vous inspire la suppression du 50 km marche aux JO de Paris ?

YOHANN DINIZ. Ce n'est malheureusement pas une grosse surprise. Déjà pour les JO de Tokyo, nous avons dû faire un gros forcing pour maintenir notre discipline. Les Japonais, qui trustent les premières places, tenaient à conserver le 50 km marche. On savait que ce serait compliqué pour les JO de Paris.

Ce choix a été dicté par la parité, d'après le CIO ?

La parité a bon dos. Depuis 2017, notre discipline s'est ouverte aux femmes. Ainsi, au dernier Championnat du monde de Doha au Qatar, on avait une trentaine de femmes présentes (NDLR : sur 20 km). Cela fait trois ans qu'elles pratiquent notre discipline. Qu'est-ce qu'on va leur dire maintenant? Qu'il faut qu'elles arrêtent?

Quelle est votre analyse ?

Le CIO et la FIA n'ont pas tranché sur des vertus olympiques puisque la marche reste un sport universel. On marche partout dans le monde. De plus, cette discipline met en avant le dépassement de soi, l'héroïsme mais aussi la simplicité. On n'a pas besoin de beaucoup d'artifices, juste d'une paire de baskets. Cela peut passer comme quelque chose d'un peu désuet.

Voyez-vous d'autres raisons ?

La marche paye certainement sa longueur. Aujourd'hui, il faut que cela aille vite. En raisonnant ainsi, on peut légitimement être inquiet pour des épreuves comme le marathon, le triathlon voire la course sur route en cyclisme.

Quel peut être l'avenir de la marche ?

Le 50 km marche a été inscrit la première fois en 1932 aux Jeux. Cette épreuve disparaît mais pas la marche. Elle sera à Paris avec un relais mixte dont on ne sait pas grand-chose. Donc la marche continuera mais sous d'autres formes. Le plus dommageable reste les longues distances.

Le 50 km marche disparaît aussi des Mondiaux de 2022 ?

Et oui, et on n'en parle pas beaucoup. Cela s'est fait en catimini. Le dernier 50 km marche de l'histoire aura lieu aux Jeux de Tokyo l'année prochaine. Après, il n'y aura plus que du 20 km et un 35 km.

Vous n'avez pas l'air con-

vaincu par le 35 km ?

On dit souvent que la course commence au 35ème km quand on fait un 50. Donc on arrête au moment où l'intérêt était à son maximum. Moi, j'avais fait deux propositions, à savoir s'aligner sur la course à pied, avec le semi et le marathon. On aurait pu avoir la même chose pour la marche, mais cela n'a pas été retenu.

À l'annonce de la suppression du 50 km marche, qu'avez-vous ressenti ?

De l'amertume, de la tristesse mais aussi de la surprise de l'apprendre par voie de presse. J'ai eu l'impression qu'on nous mettait devant le fait accompli. Ils l'ont fait passer en douce pour que cela ne se voie pas. Il y a eu un gros manque de communication. Comme quoi, on reste des pions sur un échiquier politique.

Cela ne vous donne pas envie de vous investir dans les instances dirigeantes après votre carrière ?

Non, pas du tout. Les courbettes, ce n'est pas pour moi. J'ai envie d'apporter mon savoir à la marche, qui est l'une des activités les plus pratiquées au monde. J'ai envie de servir mon sport...

Source : Le Parisien

« Le 50 km marche ne sera pas au programme des JO de Paris en 2024. L'épreuve est remplacée par un relais mixte. »

« Mon sponsor m'a demandé de finir dernier » : les galériens du Vendée-Globe racontent leur grande traversée

Ils savaient dès le départ qu'ils ne battraient pas le record de la course et qu'ils verraient de loin les candidats au podium. Ils racontent leur tour du monde à rallonge, qu'ils ont fini par boucler.

"Un Vendée Globe, ça se gagne ou ça se termine." La phrase est du skipper Fabrice Amedeo, et résume bien les deux courses dans la course qui se déroulent depuis le 8 novembre 2020 et le départ des Sables d'Olonne (Vendée). Dès le départ, nombre de concurrents savent qu'ils ne sont pas là pour gagner, et que les spéculations sur le record de la course, qui tombe à chaque édition, ne les concernent pas. "J'avais 5% du budget d'Armel Le Cléac'h", souligne Conrad Colman, navigateur néo-zélandais installé en Bretagne. Comme beaucoup des moins bien lotis de la flotte, il a dû batailler jusqu'au bout pour boucler son budget. "J'étais rincé avant le début de la course."

Bien souvent, ces sans-grade du peloton n'ont pu récupérer leur bateau que quelques semaines avant le départ. Bien trop juste pour le roder et en connaître les moindres recoins. Prenez Karen Leibovici. Quand la navigatrice rochelaise obtient le feu vert de son sponsor, trois mois avant le départ, elle gît sur un lit d'hôpital après un accident de voiture assez sérieux. "Les médecins m'ont donné le choix : soit je restais six mois allongée sans bouger dans un corset, soit je prenais le risque de me faire opérer. Heureusement, j'ai eu un bon chirurgien." Forcément, la rééducation prend le pas sur la préparation du bateau.

"J'ai eu la chance d'avoir un modèle d'ancienne génération, moins physique. On a fait des choix : mes voiles étaient toutes sanglées sur le ponton pour que je n'aie pas à les porter."

"Cent ans de solitude", ou à peine moins

Un bateau d'ancienne génération, dans le jargon nautique, c'est un vieux coucou au confort spartiate qui a plusieurs Vendée Globe à son actif. "J'avais une table à cartes minuscule et, pour y accéder, je devais enjamber le moteur." En plein roulis, c'est moins pratique. N'empêche, même s'ils n'ont aucune chance, le laisser-aller n'a pas sa place à bord. "On reste compétiteur dans l'âme, insiste Tanguy de Lamotte, 10e de la course en 2012-2013. Ce n'est pas parce que j'avais un vieux bateau que j'ai pris place dedans quelques minutes avant le départ, en touriste."

La première partie de la course, c'est le champ de tous les possibles. Ensuite... "Au début, je me battais pour garder le contact avec les autres, se souvient le marin autrichien Norbert Sedlacek. Après, je me suis battu pour finir la course." A l'arrière, on se serre les coudes par VHF ou radio interposée. "Je me souviens qu'on s'entraidait beaucoup, raconte Benoît Parnaudeau, 10e de l'édition 2004-2005. Karen [Leibovici] souffrait toujours du dos. On s'échangeait des conseils de navigation pour qu'elle évite les grains. L'idée, c'était que tout le monde puisse finir." A bord d'un Imoca, la journée type, c'est "trois ou quatre heures pour faire la météo, faire le tour du

bateau pour détecter les avaries, manger, dormir... On n'a jamais beaucoup de temps. Ces bateaux sont très exigeants", raconte-t-il.

Alors, même pour ceux qui mettent un mois de plus que le vainqueur, chaque minute compte. "J'avais emporté une bouteille de rhum", confie Anne Liardet, également engagée sur cette édition 2004. Sa recette pour quelques instants de bonheur ? Cent ans de solitude, de Gabriel Garcia Marquez – "je l'ai lu des dizaines de fois" –, un peu de musique, un transat improvisé sur le pont, et un verre de ti'punch. Des moments rares. "La bouteille était à peine attachée au quart quand je suis arrivée", sourit la navigatrice.

Pour soutenir le moral des troupes, il reste la nourriture. Tout comme la météo, c'est affaire de stratégie, surtout quand on va manger lyophilisé pendant quatre mois. L'idéal, c'est le doudou gastronomique, dont vous ne vous lassez jamais. Norbert Sedlacek avait ainsi embarqué 40 kg de nouilles chinoises, un tiers de son stock de nourriture. "J'adore ça, reconnaît le navigateur autrichien. Ça tient chaud, ça refait le plein de calories, on peut les accommoder avec du poisson séché, des fruits secs, des épices..." Un tel enthousiasme ferait presque envie. Bien organisé, Norbert Sedlacek avait même établi un planning des repas, pour varier les plaisirs. Enfin, l'accompagnement des nouilles. Une idée dont aurait dû s'inspirer Benoît Parnaudeau : "J'avais commis l'erreur de garder les pires trucs pour la fin."



Le bateau du navigateur néo-zélandais Conrad Colan et son mât de fortune, le 17 janvier 2017, au large du Portugal

Marin (rêvant) d'eau douce

Ce fumeur invétéré avait aussi emporté "dix jours de clopes" pour tenter de se sevrer sur le bateau. Ses amis avaient bien caché quelques paquets dans sa cabine, "de peur que le manque [le] fasse abandonner". Ça n'a pas suffi. Il a dû se sevrer six semaines. Ce n'est pas le manque de nicotine qui l'a fait douter, mais la solitude. "J'étais au large de Salvador de Bahia, et je me suis dit : 'J'arrête le moteur, je rejoins les copains là-bas et on rentre aux Sables.'" Une envie de contact humain douce illico par Anne Liardet, compagne d'infortune, à la radio. "Je lui ai dit d'arrêter ses conneries !" Plus tard, au beau milieu de l'océan Pacifique, Benoît Parnaudeau gamberge de nouveau : "J'ai regardé ma position par rapport à la terre. J'étais loin de tout, des autres concurrents, de la première terre habitée. Un point au milieu de l'immensité. Et là, je me suis repris : 'Ben, tu te concentres sur ce que tu as à faire.' C'est très facile de se laisser aller. Sur l'océan, on devient très émotif, ça prend beaucoup d'ampleur."

Après les fêtes, place à la remontée de l'Atlantique. Après les quarantièmes rugissants et les cinquantièmes hurlants, l'ennemi, c'est toujours l'eau, mais sous une autre forme. Vous vous souvenez des conditions chaotiques du départ de Karen Leibovici, à peine sortie de l'hôpital ? Dans la précipitation ambiante, elle n'a pas vérifié ses réserves d'eau. Et c'est sous le cagnard de l'équateur que son désalinisateur a décidé de rendre l'âme. "Je le mettais en mode manuel, je pompais, mais ça nécessitait tellement d'énergie que je me déshydratais plus que je ne récupérais d'eau potable." Dans ces cas-

là, on oublie la météo, la trajectoire idéale, et on fait cap vers le premier nuage qui passe. "Dès la première goutte, j'ai affalé la grand-voile pour m'en servir comme d'un réservoir. Et ensuite, j'ai tout transvasé dans les bidons." Un cas isolé ? Pas vraiment. Une bactérie s'est glissée dans le désalinisateur de Raphaël Dinelli alors qu'il bricolait son bateau aux Malouines pendant la remontée de l'Atlantique, en 2009. "Mon eau s'est mise à avoir un goût de chiottes. J'avais dû zapper de changer le filtre de la cartouche. J'essayais d'aromatiser mon eau au maximum. Je buvais du thé, du café, je mettais du citron, mais ça a tenu trois semaines." Aux abords de l'équateur, ce sont 4 à 6 litres d'eau dont les skippers ont besoin quotidiennement. "Je n'en pouvais plus. J'ai fini par obtenir l'autorisation d'ouvrir les 30 à 60 litres qui sont scellés, en cas d'urgence. Je me suis goulûment tapé 3 à 4 litres d'eau d'un coup. Et j'ai été bon pour 24 heures de spasmes." Faire une overdose d'eau douce au milieu de l'océan, c'est possible.

Du linge sale comme planche de salut

La meilleure façon de ne pas flancher demeure de se fixer un objectif. L'un veut battre le temps du précédent skipper à avoir fait le tour du monde sur son bateau, d'autres se mesurent à des légendes, comme Titouan Lamazou, vainqueur du premier Vendée Globe en 109 jours, un temps qui lui aurait valu la 15e place de l'édition 2016. "Je me comparais aux bateaux de l'édition 2000, explique ainsi Tanguy de Lamotte, qui concourait en 2012 sur un bateau de quatorze ans d'âge. J'étais dans les temps d'Ellen MacArthur [deuxième en 94 jours] à l'approche de l'arrivée. J'étais

justement en train de faire des prévisions de date d'arrivée quand ma coque a craqué. Il ne faut jamais faire ça, ça porte la poisse."

Une fente de 20 centimètres de large et de quelques millimètres de hauteur, des éclats de carbone partout, l'eau qui s'infiltrait à gros bouillons... La dérive (un bout de carbone de 200 kg très affûté destiné à stabiliser le bateau) est coincée dans la coque. "J'ai pris ce qui me tombait sous la main... mon linge sale." Petit aparté hygiène corporelle : les marins du Vendée Globe embarquent des vêtements, mais pas non plus une paire de chaussettes et un slip pour chaque jour. "Une trentaine" pour Tanguy de Lamotte. Et comme les moments pour faire la lessive se font rares, "c'est plus important d'avoir des fringues sèches que propres". De toute façon, la lessive humide est vouée à moisir dans un sac plastique. C'est donc avec le contenu de ce sac que débute l'opération colmatage. "Mes polaires, mes slips, mes chaussettes... avec un certain résultat." Suivront trois nuits d'angoisse à pomper et à voir les pompes automatiques griller les unes après les autres, des journées à plonger pour dégager délicatement la dérive, des jours et des jours de sur-place et, dans un ultime sursaut, une tentative à la Obélix pour dégager le morceau en force, qui s'avère payante. "En vingt minutes, c'était plié", souffle "TanGyver". Mais les jours perdus ne se rattraperont jamais, et le temps d'Ellen MacArthur avec. Si François Gabart ou Armel Le Cléac'h avaient connu pareille avarie, "on ne l'aurait su qu'à l'arrivée, lors de leur conférence de presse", confirment tous les marins interrogés. Alors qu'à l'arrière du classement, la transparence est de mise.

La grosse tuile technique,



c'est le lot d'une partie de nos derniers de la flotte, et ça explique aussi leur classement. Les panneaux solaires de Raphaël Dinelli qui manquent de mettre le feu à sa coque, le mât de Conrad Colman qui se fait la malle, l'obligeant à finir la course avec sa bôme en guise de gréement. Bôme qu'il a fallu recoller, en improvisant un four XXL sur le pont du bateau. "Quatre jours de chantier au milieu de l'Atlantique, avec la couverture de survie pour étanchéifier le four, la chaufferette en guise de combustible, pour permettre à l'époxy de recoller les morceaux", raconte le Néo-Zélandais, qui se retrouvera à court de nourriture à cause de ce coup du sort. "Je léchais les miettes des emballages de barres de céréales, je tapais dans les biscuits énergétiques du radeau de survie, je me rationnais à 300 calories quand il en fallait dix fois plus..." C'est délesté de 10 kg qu'il franchira la ligne d'arrivée.

Fluctuat nec mergitur, même après l'arrivée

L'arrivée en vue, c'est le moment où les sponsors se rappellent à votre bon souvenir. "Le mien m'a demandé de finir dernier, pour avoir plus

de retombées publicitaires, explique Norbert Sedlacek, qui luttait à ce moment-là avec Raphaël Dinelli pour éviter le bonnet d'âne. Je lui ai répondu 'oui', mais je n'en ai rien fait !" De toute façon, après trois mois de mer, la place de dernier est devenue très relative : "On était 20 au départ, je suis 10e à l'arrivée, c'est comme ça que je vois les choses", insiste Benoît Parnaudeau. Et le public des Sables d'Olonne accueille chaque arrivant en nombre, avec force fumigènes et clameurs. "Je n'ai pas assez profité du passage dans le chenal, soupire Karen Leibovici, dernière de l'édition 2004. Mais comme il n'y avait pas un souffle de vent, j'avais galéré pendant des heures à franchir la ligne".

Pour Tanguy de Lamotte, l'arrivée a failli être plus cruelle. Le marin est arrivé un dimanche soir alors que la marée descendait à vitesse grand V. "[Les invités de son sponsor] faisaient la fête depuis deux jours, sans moi. Et repartiraient quoi qu'il arrive le lendemain matin... Il s'en est fallu d'un quart d'heure pour qu'on me dise d'attendre au large la marée haute pour m'engager dans le chenal. Le bateau a même raclé le sable avant d'arriver

au quai." Une fois amarré, c'est le moment d'arroser l'événement. Enfin, presque. "Benoît Parnaudeau et des copains sont montés à bord, ont trouvé la bouteille de rhum, l'ont sifflée en deux secondes sans m'en proposer, parce que je cherchais de l'eau à donner à mes enfants", sourit Anne Liardet.

Et c'est le moment des festivités... enfin, façon de parler : "Je me revois encore aller vomir aux toilettes, avec les yeux explosés. En mer, on mange un peu tout le temps, mon estomac qui n'était pas dilaté n'était absolument pas prêt pour le concept 'entrée-plat-dessert'", raconte Raphaël Dinelli, qui n'a pas beaucoup de bons souvenirs du retour à terre. "En plus, comme on est entouré d'air iodé pendant des mois, les défenses immunitaires du corps s'affaiblissent. Et quand on revient, en février-mars, c'est la saison des gripes et des gastros. Dès que le corps se relâche un peu, on termine avec 40 de fièvre." Pas besoin de vous faire un dessin : pour les galériens du Vendée Globe, l'épreuve de force se prolonge un peu plus que prévu.

« Pas besoin de vous faire un dessin : pour les galériens du Vendée Globe, l'épreuve de force se prolonge un peu plus que prévu. »

Droits de l'homme : cinq choses à retenir du rapport de Human Rights Watch sur les abus subis par les athlètes femmes hyperandrogènes

L'ONG internationale Human Rights Watch a publié vendredi 4 décembre un rapport intitulé "Ils nous chassent hors du sport", qui dénonce les violations des droits humains lors des tests de féminité effectués sur des athlètes féminines de haut niveau avec un taux de testostérone élevé, dites athlètes hyperandrogènes. L'ONGI, qui défend les droits de l'homme dans le monde, dé-

nonce ces pratiques instaurées par la Fédération internationale d'athlétisme, en totale contradiction avec les droits de l'homme. Mais elle émet aussi un espoir quant au CIO qui pourrait faire bouger les lignes en vue des prochains Jeux olympiques. Dans ce rapport, treize athlètes ont confié leur histoire et les conséquences de cette "discrimination" sur leur carrière ainsi que sur

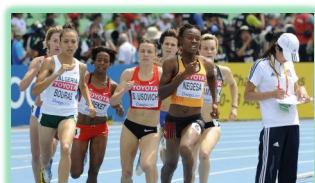
leur vie.

Des athlètes forcées de se soumettre à un traitement médical

C'est peut-être l'une des parties les plus édifiantes de ce rapport, bien qu'elle ait déjà été médiatisée. Ce rapport, intitulé "Ils nous chassent hors du sport" et réalisé par Human Rights Watch (HRW), une ONGI qui dé-



fend les droits de l'homme et veille au respect de la Déclaration universelle, montre l'impact des tests de féminité effectués sur des athlètes féminines de haut niveau, dites hyperandrogènes. Pour rappel, l'hyperandrogénie est un syndrome résultant d'un excès d'hormones naturelles sexuelles mâles, les androgènes, et notamment de la testostérone. Les femmes concernées ont donc un taux sanguin de testostérone plus élevé que la moyenne.



Dans le règlement en vigueur de la Fédération internationale d'athlétisme, ces athlètes doivent, pour être autorisées à concourir aux compétitions internationales allant du 400 m au mile (1609 m), faire baisser leur taux de testostérone sous les 5 nanomoles/l de sang. Il s'agit du taux reconnu comme "normal" pour les athlètes femmes par World Athletics (nouveau nom de l'IAAF, autrement dit de la Fédération internationale d'athlétisme depuis 2019).

A travers un long travail d'enquête et de regroupement de témoignages, l'ONGI a interviewé treize athlètes, entre juillet et novembre 2019, en Afrique et en Asie. Dans ce rapport, l'organisation non gouvernementale internationale (ONGI) démontre comment ces femmes, qui ne se conforment pas aux notions "culturellement construites de la féminité", et qui doivent être "réparées" selon les critères de la Fédération internationale d'athlétisme, sont forcées à subir des "interventions médicales intrusives et non nécessaires en tant que condition préalable pour participer à certaines compétitions". Ces procédures médicales, qui visent à réduire leur taux de testostérone, sont fortement dénoncées par l'ONGI, qui souligne que ces femmes sont

"forcées à choisir entre leur carrière et leurs droits fondamentaux". Elles sont nombreuses à en avoir fait les frais comme Annet Negesa, athlète ougandaise spécialiste du demi-fond. Alors que la Fédération internationale d'athlétisme la prive des Jeux olympiques de Londres en 2012 pour un taux de testostérone naturelle anormal, celle-ci lui propose, selon elle, de suivre un traitement, condition obligatoire pour qu'elle puisse retrouver la compétition. Envoyée en France puis en Ouganda pour la suite du protocole médical, Annet Negesa y subit une opération lourde, l'ablation des organes génitaux internes, et ce sans son consentement. Une opération qui la diminue depuis physiquement.

Suivre le taux d'hormones, qui est naturellement sécrété par les femmes, tout comme scruter leur corps à la recherche de signes de "masculinité supposée et attribuée à la testostérone", n'est rien d'autre qu'une manière de "réglementer le corps des femmes et d'émettre un jugement sur leur féminité ainsi que sur leur identité sexuelle et de genre", souligne le rapport. D'autant plus que ce règlement n'existe que pour les femmes, il n'y en a aucun pour les hommes.

HRW affirme également dans ce rapport que la disposition du Code national antidopage autorise à utiliser les données des contrôles antidopage en vue des tests de féminité, "pour déterminer la qualification des femmes athlètes dans la catégorie féminine des compétitions", indique-t-elle. C'est ce qu'a vécu Annet Negesa, coureuse ougandaise de demi-fond. En mai 2011, lors d'une analyse d'urine antidopage de routine aux Championnats d'Afrique ju-

niers au Botswana, puis en août, alors qu'elle est arrivée en demi-finale des Championnats du monde en Corée du Sud, elle a dû faire des analyses sanguines. "Je me demandais : Pourquoi moi ? Je ne voyais personne d'autre à qui on prenait six flacons de sang", a-t-elle déclaré à l'ONGI.

Des politiques et des comportements avec des effets psychologiques

Ces comportements ne sont pas sans effet psychologique sur ces femmes, dont la remise en question de leur propre identité est monnaie courante. Renforcement des stéréotypes négatifs, de la stigmatisation, du racisme et de la discrimination, sont autant de conséquences de ce type de contrôles et de politiques sur ces athlètes. "Une fois, je suis allée à une compétition et on m'a dit : 'tu n'es pas une femme, tu es un homme. Enlève tes vêtements et on va vérifier'", témoigne une coureuse restée anonyme à Human Rights Watch. "Les procédés employés pour déterminer les caractères sexuels d'une athlète, notamment sa testostéronémie, sont fondamentalement subjectifs et dégradants. Par exemple, examiner la taille du clitoris d'une femme ou l'implantation de ses poils pubiens, à la recherche d'indices de 'virilisation' dus au taux de testostérone, non seulement l'expose à être scrutée de façon dégradante, mais repose sur des déterminations arbitraires, fondées sur des stéréotypes de genre", dénonce encore HRW. De plus, d'après les recherches de l'organisation, les athlètes ne sont souvent que partiellement informées au début d'un processus d'examen ou d'une enquête. "On leur présente généralement des options d'interventions médi-

cales, mais sans leur donner réellement le choix", constate l'ONGI. Ce genre d'examen a notamment été imposé à Caster Semenya en 2009 par World Athletics, qui l'a ensuite disqualifiée au motif que sa testostéronémie était trop élevée. "J'ai été soumise à l'examen injustifié et intrusif des détails les plus intimes, les plus privés de mon être, [... allant] à l'encontre non seulement de mes droits en tant qu'athlète, mais aussi de mes droits humains fondamentaux, dont mon droit à la dignité et à la vie privée", a-t-elle confié à l'ONGI.

Violation des droits de l'homme

Ce rapport, mené et rédigé par Human Rights Watch, qui se donne pour mission de défendre les droits de l'homme et qui veille au respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme dans le monde, dénonce ainsi ces pratiques comme étant contraires aux droits de l'homme. "Cela fait des décennies que les instances dirigeantes du sport réglementent la participation des femmes aux manifestations sportives à travers des 'tests de vérification du sexe', aussi appelés 'tests de féminité' - des pratiques qui violent les droits fondamentaux à la vie privée et à la dignité", écrit l'ONGI.

Ces violations de droits humains, impliquées par ce type de contrôles, "ont été commises sous le vernis de politiques soi-disant fondées sur des preuves, que les instances dirigeantes présentent comme indispensables pour garantir l'équité des compétitions" entre les athlètes. Pour l'heure pourtant, aucun lien n'a été établi entre les performances sportives et l'hyperandrogénie. Et alors que World Athletics a imposé un seuil maximal de testosté-

rone autorisé pour les femmes, HRW démonte encore une fois cette certitude, en la qualifiant "d'arbitraire et peu fondée scientifiquement".

Le non-respect de la vie privée est aussi ébréché par l'ONGI. "Pour ce qui est de la vie privée, écrit HRW, le règlement de World Athletics est contradictoire. D'un côté, il proclame qu'il garantit la confidentialité aux athlètes concernées. D'un autre côté, il affirme que les femmes ayant un taux de testostérone élevé peuvent s'inscrire dans la catégorie masculine, ou dans une 'catégorie intersexe' qui n'existe pas". Pour l'ONGI, cette suggestion viole "les protections de confidentialité que prétend apporter cette même politique, puisqu'elle entend placer les personnes dans des catégories publiques sur la base d'informations confidentielles". Passer de la catégorie féminine à la masculine, ou bien à la catégorie intersexe, divulguerait de fait publiquement que les taux hormonaux de l'athlète dépassent le seuil fixé par la Fédération internationale d'athlétisme. Sans parler de la non-reconnaissance de la féminité de ces athlètes, basée sur des critères arbitraires. De son côté, World Athletics se défend face à ce rapport et à ses conclusions. L'instance, que nous avons contacté, a d'abord tenu à préciser qu'Human Rights Watch n'avait pas demandé à World Athletics "de fournir une réponse à ces allégations dans le cadre du rapport, ce qui aurait permis d'établir un équilibre bien nécessaire sur cette question très complexe". "Nous restons engagés en faveur de l'équité pour les femmes dans le sport et rejetons l'allégation selon laquelle les limites biologiques sont fondées sur des stéréotypes de race ou de sexe. Au contraire, elles four-

nissent une mesure objective et scientifique pour définir la catégorie, et constituent un moyen nécessaire, raisonnable et proportionné d'atteindre ce que le Tribunal arbitral du sport et le Tribunal fédéral suisse ont tous deux reconnu comme un objectif légitime, à savoir préserver une compétition équitable et significative dans la catégorie féminine", a poursuivi World Athletics.

Le TAS incompétent pour ce genre d'affaire

Les femmes ciblées par le règlement de la Fédération internationale d'athlétisme ont l'option de soumettre leur cas au Tribunal arbitral du sport (TAS), basé à Lausanne en Suisse. "Mais le TAS s'est révélé un mécanisme judiciaire inadéquat, particulièrement dans le cas des femmes athlètes", constate HRW. En effet, le TAS, qui est une instance d'arbitrage, prend ses décisions en fonction des règles sportives, et "non pas des droits humains". "Il n'est pas suffisamment équipé, ni compétent pour traiter des problèmes de droits de l'homme dans le sport", confirme Payoshni Mitra, activiste spécialisée dans le droit des athlètes, qui travaille sur les questions de genre dans le sport et qui a témoigné au procès de Caster Semenya et de Dutee Chand.

C'est le constat qu'a pu également faire Caster Semenya. Si en 2015 le TAS avait donné raison à la sprinteuse indienne hyperandrogène Dutee Chand (elle avait attaqué World Athletics sur la réglementation du seuil maximal de testostérone autorisé, ndlr), il marqua sa distance trois ans plus tard sur cette question. En effet, en avril 2018, la Fédération internationale d'athlétisme a relancé la bataille du seuil de testostérone en essayant de faire

« Passer de la catégorie féminine à la masculine, ou bien à la catégorie intersexe, divulguerait de fait publiquement que les taux hormonaux de l'athlète dépassent le seuil fixé par la Fédération internationale d'athlétisme. »

passer un nouveau règlement en ce sens. La fédération met en avant le fait de vouloir préserver l'équité entre les athlètes sur les compétitions qui vont du 400 m au mile. Dans ce règlement, les athlètes hyperandrogènes sont dites affectées par une "différence du développement sexuel", appelé DSD.

Quelques mois plus tard, en juin, Caster Semenya fait appel contre ce règlement devant le TAS afin d'interdire son application. Mais le 1er mai 2019, le TAS a décidé de maintenir ce règlement, en rejetant la demande de l'athlète. Si le collège de trois arbitres du TAS a reconnu que cette réglementation était bien "discriminatoire", deux d'entre eux ont estimé que la décision finale était une réponse "proportionnée aux préoccupations de l'IAAF relatives à la qualification dans la catégorie féminine".

• Les recommandations de HRW

Outre son enquête, Human Rights Watch a également adressé une première série de recommandations à l'attention de World Athletics. HRW lui préconise entre autres d'abroger le règlement de 2019 régissant la qualification dans la catégorie féminine pour les athlètes présentant des "différences du développement sexuel". "Le président de World Athletics, Sebastian Coe, s'est engagé à créer un groupe de travail sur les droits de l'homme lors du congrès mondial de l'athlétisme en 2019, et dont un cadre sera présenté lors de l'édition 2021. Human rights watch est bien conscient de ce travail en cours puisqu'il a pris part aux dernières réunions du groupe de travail", nous a répondu World Athletics.

Les recommandations s'adressent également aux gouvernements des différents pays ainsi qu'à leur ministère de la Santé et des Sports, mais aussi au Comité international olympique (CIO). L'ONGI tient à rappeler que "le fait d'instituer et d'appliquer des politiques qui sont fondamentalement discriminatoires – comme les réglementations sur les tests de féminité – va à l'encontre des engagements du mouvement olympique envers la dignité et l'égalité de tous".

C'est notamment vers le CIO que l'ONGI se tourne, en espérant que l'autorité suprême du sport international fasse bouger les lignes. Parmi ses nombreuses recommandations, HRW demande notamment l'adoption des "principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme en tant que principe fondamental de l'olympisme", de revoir "les termes de référence du Tribunal arbitral du sport de façon à permettre de faire appel en invoquant une violation des droits humains", et d'interdire "tout règlement de qualification exigeant des interventions médicales qui ne sont pas nécessaires du point de vue médical pour pouvoir continuer à se qualifier". L'ONGI demande aussi que le CIO pèse de tout son poids pour que World Athletics et les autres instances dirigeantes du sport respectent les principes fondamentaux de la Charte olympique, et qu'elle exprime "sa préoccupation auprès de l'Agence mondiale antidopage pour limiter l'usage qu'elle fait des analyses aux seules questions de dopage".

Comme dernier rempart, l'ONGI interpelle enfin les gouvernements nationaux ainsi que les ministères des Sports et de la Santé. Elle

appelle les gouvernements à "protéger les droits des athlètes représentant leur pays et de ceux qui participent à des compétitions sur leur territoire. Les normes relatives aux droits humains s'appliquent à tous les acteurs concernés". C'est pourquoi l'ONGI préconise aux gouvernements nationaux "d'introduire, dans les contextes où ces lois n'existent pas, une législation définissant les droits des athlètes, notamment le droit de prendre part aux activités sportives sans subir d'abus ni de discrimination". Les ministères des Sports, sont eux, notamment appelés "à instituer au minimum, pour toutes les organisations sportives non étatiques du pays, des politiques qui respectent le devoir de diligence en matière de droits humains, conformément aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme".

Des changements notoires sont-ils ainsi prévisibles ? À l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo en 2021, le Comité international olympique a annoncé qu'il réfléchirait "sur l'établissement de nouvelles directives pour l'intégration des athlètes sur la base de l'identité et des caractéristiques sexuelles" et apporterait des changements importants avant les prochains Jeux. Une étape aura, alors, peut-être été franchie.

Source : francetvinfo



Caster Semenya

Le badminton de Saint-Maur au sommet !

2020 a été une année difficile pour le badminton comme pour les autres sports, mais un moment de répit est venu de Finlande début novembre.

Après avoir battu le n°4 mondial en quart puis le n°6 mondial en demi, Yanis GAUDIN, sociétaire de la VGA STELLA BADMINTON, est devenu vice-champion d'Europe junior, après une défaite en finale contre son compatriote n°1 mondial Christo POPOV !

Pour que la fête soit encore plus belle, il ramène avec ses deux partenaires de club Nicolas HOAREAU, Émilie VERCELOT et l'équipe de France une autre magnifique médaille d'argent lors de la compétition par équipe !

Tout ce travail dans son club formateur saint-maurien depuis 10 ans est récompensé. Il peut à présent se lancer dans le monde senior avec toute cette génération !

Merci à son entraîneur de

toujours Vincent Nicli et ainsi que tout ceux qui ont participé à sa formation Zouille Netleval, Jordan Corvée, Elisa et Bertrand !

Merci aux bureaux successifs du club et notamment aux deux présidents Patricia LEFEBVRE puis Stéphane MASSÉ qui ont toujours soutenu ce projet.

Enfin merci à tous les partenaires institutionnels et privés qui soutiennent la VGA STELLA BADMINTON.



L'INSEP, au service de la performance

Depuis quelques années, les objets connectés s'immiscent dans les séances d'entraînement des sportifs professionnels. Sous le maillot, sur le bras ou autour du poignet, ils se font le plus discret possible mais sont des outils précieux au service de la performance.

Rythme cardiaque, glycémie, sommeil... Les athlètes de haut niveau sont analysés de tous côtés. Objectif: récolter des données personnelles pour ne rien laisser au hasard et parfaire chaque paramètre de la préparation.

Dans ce domaine, les innovations technologiques offrent des possibilités quasi infinies et les collaborations entre monde sportif, laboratoires et entreprises de la Tech se multiplient.

« Aujourd'hui, ces technologies, qui permettent de suivre l'état physiologique d'un athlète, explosent littéralement », explique Gaël Guilhem, directeur du laboratoire sport, expertise et performance de l'Insep, l'Institut national du sport français.

« A l'Insep, on a une cellule qui se réunit toutes les deux

semaines pour étudier toutes les sollicitations des entreprises. On en a une dizaine par semaine en moyenne », ajoute-t-il.

Des traqueurs GPS pour suivre les déplacements des rugbymen aux protège-tibias intelligents des footballeurs, en passant par des capteurs qui analysent le sang, la transpiration ou la salive des runners... Les applications semblent illimitées dans la quête de l'optimisation de la performance.

Le capteur de glycémie « Supersapiens »

L'une des dernières-nées de ces innovations, le capteur de glycémie « Supersapiens », déjà utilisé par les équipes cyclistes professionnelles Jumbo-Visma, Ineos et Canyon-Sram, promet par exemple de « révolutionner » la gestion de l'énergie.

Inspiré des dispositifs utilisés par les personnes diabétiques, il se présente sous la forme d'un patch collé sur le bras et mesure en temps réel le taux de glucose dans le sang pour indiquer au sportif à quel moment il doit s'ali-

menter. Une plus-value de taille pour maximiser la gestion de l'effort et la récupération, d'après son fondateur Phil Southerland.

Le patch « est facile à insérer et on peut le garder jusqu'à 14 jours », décrit-il. « Il envoie un signal bluetooth à notre application et ensuite on voit non seulement le niveau de glucose mais surtout quelle direction il prend. » Lui-même diabétique et patron de l'équipe cycliste Team Novo Nordisk, il a compris assez tôt la valeur d'un tel dispositif pour les sportifs professionnels. « Ce que nous apportons (avec cette application) c'est comme une jauge de carburant pour les athlètes. On ne va pas les aider à battre un record du monde, mais on va être un outil pour leur permettre de s'alimenter correctement pendant un entraînement ou une compétition. C'est incroyablement important pour les sportifs. »

Un levier parmi d'autres

Si cet intérêt du sport pour la science n'est pas nouveau, la tendance a toutefois connu une accélération majeure



avec l'émergence des traqueurs GPS il y a une dizaine d'années. Intégrés à une sorte de brassière portée à l'entraînement ou pendant les matches, ils sont aujourd'hui utilisés par de nombreuses équipes de sports collectifs.

Lors de leur apparition, ils ont transformé l'analyse des données en permettant de suivre les performances de manière objective, sans perturber l'activité du sportif et en situation de compétition, plutôt qu'en laboratoire.

En étudiant les données récoltées par ces boîtiers GPS

(nombre de kilomètres parcourus, rythme cardiaque), on peut « contrôler la fatigue des joueurs et dans certains cas prévenir les blessures », détaillait récemment Guilherme Passos, analyste de l'équipe nationale de foot du Brésil. « Beaucoup de clubs utilisent le même outil que nous et nous envoient leur data. On l'intègre à notre système et on rassemble tout pour planifier comment le joueur va s'entraîner quand il est avec nous. »

Ces mesures sont souvent d'une valeur inestimable

pour les athlètes et leurs entraîneurs, mais elle restent un levier parmi d'autres, rappelle Gaël Guilhem.

« Malgré l'intérêt que peut avoir l'approche numérique de la performance, la relation humaine, l'accompagnement, la gestion du stress... ça reste fondamental », explique-t-il. « Si la technologie peut éclairer, sans nul doute qu'elle ne peut pas répondre à toutes les questions que se posent les athlètes de haut niveau. »

Source : Corsematin

Les JO 2024 à Paris, une catastrophe écologique en Seine Saint Denis ?

Mardi 17 novembre, près de trente collectifs et cent cinquante personnes ont organisé un Toxic Tour pour dénoncer « l'héritage local empoisonné » que va laisser la compétition. « L'organisation des JO a été accompagnée d'un assouplissement des règles d'urbanisme, explique l'architecte Ivan Fouquet. Ces dérogations ouvrent la voie à des projets d'aménagement d'envergure. C'est une aubaine pour l'accélération du Grand Paris. »

sport :

L'Aire des vents, à Dugny, balafrée pour accueillir des journalistes ?

En cette journée de décembre, un vent glacé souffle sur les chemins bitumés de l'Aire des vents du parc Georges-Valbon, à Dugny. Bientôt, la quiétude de ce site, qui accueille chaque année la Fête de l'Humanité, sera brisée par les mugissements des bulldozers. L'Aire des vents va accueillir le village des médias des Jeux olympiques 2024. 6,5 hectares d'espaces verts seront artificialisés par la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo), qui a prévu de bâtir 700 logements pour répondre aux besoins des journalistes et des techniciens. L'installation se muera ensuite en un écoquartier, avec la construction de 600 logements supplémentaires. Un « héritage des Jeux », selon la Solideo, qui promet aussi de compenser les terres bétonnées en « renaturant » des terres des Essences, une friche de treize hectares qui accueillera des épreuves de tirs des JO 2024.

Les opposants au projet s'inquiètent de ce futur héritage. « À qui profiteront ces logements ? Certainement pas aux Dugnysiens, puisque ce seront près de 80 % d'accession à la propriété et 20 % de logements sociaux haut de gamme ! Or ici, la majorité de la population a peu de moyens », s'insurge France Boulay, membre du Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE). Cet ancien conseiller municipal dugnysien ne voit pas non plus comment la ville de 10.000 habitants pourra absorber une augmentation d'environ « 40 % de sa population », étant donné que « 21 % de la population est au chômage et que la circulation routière est saturée ». Et puis, « c'est une ineptie de construire dans un parc public, d'autant que nous sommes sur un corridor écologique, à quelques mètres d'une zone Natura 2000 », proteste Valérie, membre du collectif Notre parc n'est pas à vendre. Les opposants à l'urbanisation du parc Georges-Valbon pensaient pourtant avoir fait le plus dur en 2015. La mobilisation citoyenne avait alors empêché



« Ces investissements gigantesques, dont se vantent les promoteurs des JO, cachent une longue liste de destructions, de pollutions, d'expulsions et de spéculation », expliquent les collectifs, qui regrettent aussi « l'absence totale de démocratie dans les processus de transformation urbaine ». Ils se sont mobilisés de nouveau dimanche 13 décembre, à l'Aire des vents, à Dugny, un espace vert menacé par la construction du Village des médias.

À trois ans et demi des Jeux olympiques, voici trois projets d'aménagement accélérés par la grande messe du

le projet Central Park, qui voulait ériger 24.000 logements en amputant soixante-dix hectares de végétation. « Le logiciel des élus et des promoteurs n'a malheureusement pas changé depuis, et les Jeux olympiques leur permettent de remettre leurs projets d'urbanisation sur la table, regrette Valérie. Pourtant, à deux pas de l'Aire des vents, il y a tout juste cinq ans, les États du monde entier ont adopté l'accord de Paris. » « Où sont passées les grandes promesses sur le climat ? Comment peut-on encore considérer les parcs publics comme des réserves foncières comme les autres ? », soupire-t-elle. Dans l'Aire des vents, de plus en plus de barrières sont installées, et des entrées sont fermées. Les travaux pourraient commencer dès 2021. « Le rouleau compresseur est de plus en plus proche, mais nous n'abandonnerons pas », prévient la militante.

Les Jardins ouvriers des vertus, à Aubervilliers, détruits pour un solarium minéral et un espace de fitness ?

Depuis huit ans, Hocine bichonne son lopin de terre. Sur sa parcelle de 400 m², au milieu des Jardins ouvriers des vertus, à Aubervilliers, le septuagénaire a bêché la terre, construit une cabane de ses mains, planté des fruits, des légumes.

« C'est une chance inouïe dans le 93, où il y a trop de béton », souffle-t-il. « À Aubervilliers, il n'y a que 1,3 m² d'espace vert par habitant, contre dix recommandés par le schéma directeur de la région Île-de-France (Sdrif), observe Ziad Maalouf, propriétaire d'une parcelle voisine et qui débute en permaculture. C'est dire combien ces jardins, qui sont nés en 1935, sont précieux. » Pourtant, depuis cet été, Ho-

cine, Ziad et les autres jardiniers se font du souci. Sur les 26.000 m² des Jardins des vertus, 10.000 m² sont menacés de destruction par le projet de piscine d'entraînement olympique, une future gare du Grand Paris Express et des programmes immobiliers. « La mairie précédente nous avait assuré que les travaux de la piscine n'empiéteraient pas sur les jardins, raconte Ziad, membre du collectif de défense des Jardins des vertus. Quand Grand Paris Aménagement nous a montré le projet retenu, en juillet, nous sommes tombés des nues. » « L'urbanisation des jardins a été permise par le nouveau PLU de Plaine Commune, publié le 25 février 2020, et qui est truffé de contradictions sur l'avenir des jardins », dénonce Ivan Fouquet, architecte. Les cartes du règlement graphique et de l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) ouvrent les jardins à l'urbanisation, alors que l'OAP précise aussi que « les jardins (...) du fort d'Aubervilliers sont à préserver ».

« En soi, le projet de piscine n'est pas le problème, observe Ivan Fouquet. Elle pourrait tenir hors des jardins, à l'emplacement du parking existant. Mais c'est une extension de son programme qui vient détruire inutilement les jardins ouvriers. » Cette extension comprend un solarium minéral et végétal de 2.000 m², « un espace de fitness et de cardio-training ainsi qu'un village finlandais comportant saunas et hammams ». « Quelle est l'utilité de ces équipements dans une ville où le taux de pauvreté est de 44 % ? », interroge Ziad. « Le plus drôle, poursuit-il, est que Nicolas Chabanne, l'architecte responsable du projet, revendique une construction "écoresponsable". Mais à

quoi bon utiliser des procédés écoresponsables si c'est pour bétonner des terres maraîchères ? »

Grand Paris Aménagement a proposé aux jardiniers de compenser les surfaces de jardins détruites en remettant en culture des parcelles en friche et en détruisant une surface boisée de 11.536 m² pour créer de nouveaux jardins. « La vie ne se compense pas, surtout dans un contexte d'urgence climatique. Quand on abat des centaines d'arbres, ce n'est pas de la compensation, c'est de la destruction », s'emporte Ziad. Les travaux de terrassement doivent démarrer début mars 2021 et balayer dix-neuf des quatre-vingt-cinq parcelles. La livraison du centre aquatique est prévue pour l'été 2023. Les travaux de la future gare de la ligne 15 du Grand Paris Express, prévue pour 2030, devraient englober quinze autres parcelles. « Nous demandons la révision de ces projets, qui ne sont, en l'état, qu'un cheval de Troie pour artificialiser ces jardins et construire des hôtels, des bureaux et des logements », dit Ivan Fouquet.

Les élèves du groupe scolaire Pleyel-Anatole France, asphyxiés pour que les sportifs puissent arriver à l'heure au Stade de France ?

Il est 16 h 30, et les élèves du groupe scolaire Pleyel-Anatole France, à Saint-Denis, gambadent vers la sortie. Hamid Ouïdir, dont les deux enfants sont scolarisés dans l'établissement, se fait du mouron : « Ici, sept cents élèves de maternelle et de primaire passent neuf ans de leur vie, de trois à douze ans. Pourtant, c'est l'endroit qui a été choisi pour installer des bretelles autoroutières », glisse-t-il, amer. En octobre 2020, la justice administrative a en effet validé la cons-



truction d'un échangeur à proximité du groupe scolaire, pour desservir le futur « Village des athlètes », qui concourront lors des Jeux olympiques 2024. Les sportifs pourront ainsi arriver à l'heure au Stade de France ou au futur stade aquatique olympique. Mais à quel prix ? « Le quartier est déjà pollué et envahi de voitures, mais, comme si ça ne suffisait pas, deux nouvelles bretelles d'insertion et de sortie de l'A86 vont être construites », explique Hamid Ouïdir, membre de la Fédération des conseils de parents d'élèves du 93 (FCPE 93). Ces deux axes s'ajouteront aux deux bretelles déjà existantes à proximité de Carrefour Pleyel, et une troisième doit être transformée en voie à double sens. « Le groupe scolaire va être pris en étau », alerte le parent d'élève. En mai, la cour administrative d'appel de Paris avait suspendu la déclaration d'intérêt général des travaux de l'échangeur, en raison de leurs « conséquences sanitaires négatives » et de leur « impact au niveau de la dégradation de la qualité de l'air ». Mais la même instance, cinq mois plus tard, a considéré que dans l'ensemble, le projet allait améliorer la qualité de l'air, même si elle reconnaît que certains sites, dont le groupe scolaire Pleyel-Anatole France, sont concernés par une aggravation. Elle a aussi considéré que le projet relevait bien de l'intérêt général en raison de ses « avantages socio-économiques ».

Pourquoi un tel revirement ? Parce que, comme l'a analysé Jade Lindgaard dans Mediapart, ce projet d'échangeur de l'autoroute A86 va permettre la fermeture des bretelles d'accès à l'autoroute A1, au niveau de la porte de Paris. La disparition de ces bretelles

va ouvrir la voie aux investisseurs publics et privés, qui vont pouvoir construire un nouveau quartier de bureaux et de logements. C'est en étudiant l'ensemble de ces projets que la justice estime que la dégradation de l'air sera « globalement » moindre et ses « avantages socio-économiques » d'intérêt général.

Pour Hamid Ouïdir, les enfants du groupe scolaire Pleyel-Anatole France sont victimes « d'une discrimination environnementale », à l'heure « où Paris fait l'inverse et réduit la circulation aux abords de ses écoles ». Selon le rapport de l'Unicef « Pour chaque enfant, un air pur », les enfants sont les premières victimes de la pollution, « en raison notamment de l'immaturation de leurs organismes et de la fréquence à laquelle ils respirent (une fois et demie plus élevée que celles des adultes) ». Ainsi, « un grand nombre de pathologies qui prennent racine dès l'enfance et même dès le stade fœtal (asthme, allergies, eczéma, syndromes dépressifs, diabète, obésité...) sont directement liées à la pollution de l'air ».

« Soyons clairs : avec ce projet, on dit clairement aux enfants de Saint-Denis que leur vie est moins importante que les JO 2024 ou les intérêts des investisseurs », s'indigne Hamid Ouïdir. « Pour protéger leurs enfants, des parents parlent déjà de les changer d'école, vers le privé, voire de déménager », regrette le parent d'élève, qui ne veut pas se résoudre à faire pareil : « Qu'est-ce que ça veut dire ? Qu'on va paupériser cette école. Que les familles les plus pauvres, celles qui ne pourront pas faire autrement, vont être obligées d'emmener leurs enfants tous les matins dans

une école en sachant que l'environnement dans lequel ils vont étudier va les rendre malades ? » Pour obtenir une évolution du projet, l'association de riverains Vivre à Pleyel et l'association de parents d'élèves ont décidé de se pourvoir en cassation.

Source : Reporterre